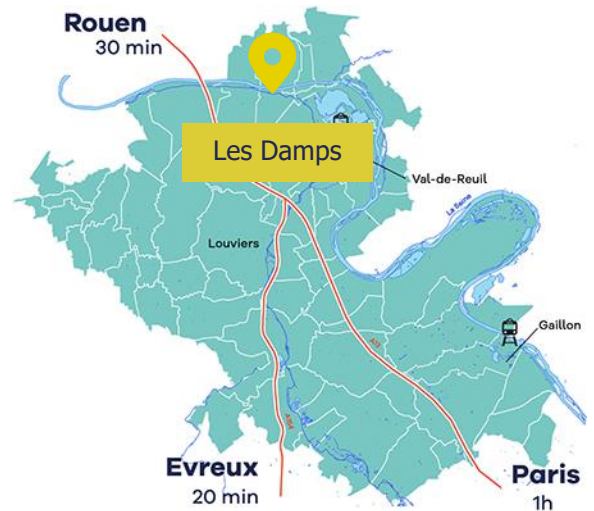


BORNE ROUGE 2



Description

15 terrains à bâtir viabilisés

-  **Les Damps**
Avenue de la Forêt de Bord
-  **De 600 m² à 679 m²**
-  **Démarrage des travaux en juin 2020**
-  **A partir de 79 000 €**

Idéalement situés, les terrains sont à 5 minutes en voiture de l'autoroute A13, 2 minutes à pied des commerces de proximité des Damps, et 10 minutes à pied des écoles maternelles, primaires et collèges, et du centre de Pont-de-l'Arche.

Les prestations

- Libre de constructeurs
- Terrains déjà viabilisés (voirie, eau, électricité, téléphone et tout-à-l'égout).

Aides et avantages

- Prime de l'Agglomération Seine-Eure pour les primo-accédants *
- 2 000 € pour un logement respectant les normes RT 2012
 - et 4 000 € pour un logement allant au-delà des normes RT 2012 en obtenant la labellisation E+ C-
- Eligible PTZ
Pas de taxe de raccordement au tout à l'égout
* sous conditions de ressources

AMEX : 02 35 18 00 21 – contact@amex-ap.fr

Agglo Seine-Eure : Valérie Bernaud – 02 76 46 03 42 – valerie.bernaud@seine-eure.com



agglo-seine-eure.fr



@agglo.seine.eure



@AggloSeineEure



@territoireseineure